

Camps d'hiver – Organisation: Règles du camp

Pendant le camp, les enfants et les jeunes sont sous la responsabilité des moniteurs – d'où la nécessité de fixer des règles et de veiller à ce qu'elles soient respectées. Pour que le camp se déroule sans problème, il est important que tout le monde connaisse, comprenne et applique les règles.

La façon de faire ci-après a donné de bons résultats dans la pratique:



- **Avant le camp:** L'équipe de moniteurs définit les points qui doivent impérativement figurer dans les règles (sécurité, dispositions légales, etc.). Elle fixe également les sanctions qui seront appliquées en cas d'infraction. Ces sanctions doivent être choisies avec soin; elles ne doivent pas avoir de conséquences négatives, voire traumatisantes, à long terme pour la personne fautive. Il est judicieux de communiquer les règles aux parents lors de la soirée d'information ou dans les informations détaillées.
- **Au début du camp:** Toutes les règles et les sanctions sont communiquées aux participants le premier jour du camp; elles peuvent être complétées le cas échéant. Il s'agit de les expliquer aux participants avec des mots adaptés à leur âge pour qu'elles soient claires pour tout le monde. Si les participants ont pu participer à l'élaboration des règles, ils s'identifieront plus facilement avec elles et les respecteront d'autant mieux. Les règles peuvent prendre la forme d'un pacte; elles sont alors notées sur une grande feuille et signées par les participants.
- **A la fin du camp:** Les règles sont évaluées avec tous les participants et moniteurs pour en tirer les enseignements nécessaires.

Faire preuve de flexibilité

Les règles de camp doivent être adaptées à l'âge des participants. Plus ceux-ci sont âgés, plus ils souhaitent donner leur avis. Il est important que les chefs de camp bénéficient d'une certaine marge d'appréciation. Les règles qui ne sont pas concluantes doivent pouvoir être modifiées ou complétées.

Les points ci-après nécessitent des règles claires:

Sécurité: Certaines règles sont nécessaires pour garantir la sécurité des moniteurs et des participants (risque de chute à proximité du bâtiment d'hébergement, activités en dehors du périmètre du camp, feu et matériel).

Tabac, alcool et drogue: Il existe des dispositions légales dans ce domaine. Les sanctions doivent être discutées en détail; elles doivent être mûrement réfléchies et pouvoir être appliquées.

Vie communautaire: Il est judicieux de définir les règles de la vie communautaire avec les participants: corvées, relations avec les moniteurs et les autres participants, comportement à table, rangement des chambres, tranquillité nocturne, colis de nourriture.

Appareils électroniques: Les règles concernant ces appareils sont communiquées avant le camp (avec les informations relatives au camp). Quels appareils n'ont rien à faire en camp? Quand peut-on utiliser les appareils autorisés?

Camps mixtes: Lorsqu'un camp réunit des garçons et des filles, quelques règles supplémentaires s'imposent afin de préserver l'intimité des deux groupes et d'éviter les intrusions. Même si elles se font sans mauvaise intention, celles-ci sont très désagréables pour les enfants et les jeunes concernés.

Source: [Jeunesse+Sport](#)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO